COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Cogeco Câble acquiert PEER 1 Network Enterprises, Inc.

- Cogeco Câble offre une contrepartie au comptant de 3,85 $ l'action.
- L'acquisition améliore l'étendue et la portée du secteur d'hébergement des TI de Cogeco Câble.
- Amélioration des capacités des centres de données de Cogeco Câble dans des domaines clés à croissance stratégique, y compris des services d'hébergement géré, d'hébergement dédié, d'informatique en nuage et de colocalisation.
- L'acquisition permet à Cogeco Câble de fournir une gamme étendue de services de réseau et d'hébergement, particulièrement aux petites et moyennes entreprises.
- Ajout d'infrastructures de classe mondiale, dont 19 centres de données et 21 points de présence partout en Amérique du Nord et en Europe.
- Le conseil d'administration de PEER 1 appuie entièrement l'opération.
- Des conventions de dépôt représentant au total 62 % des actions en circulation de PEER 1, compte tenu de la dilution, à l'appui de l'opération.
- Date de mise à la poste des circulaires vers le 24 décembre 2012, date d'expiration vers le 29 janvier 2013.

Montréal et Vancouver, le 21 décembre 2012 – Cogeco Câble inc. (« Cogeco Câble ») (TSX : CCA) et PEER 1 Network Enterprises, Inc. (« PEER 1 ») (TSX : PIX) ont annoncé aujourd'hui qu'elles avaient conclu une convention (la « convention de soutien ») aux termes de laquelle Cogeco Câble a convenu d'acquérir la totalité des actions émises et en circulation de PEER 1 par voie d'une offre publique d'achat (l'« offre »). Les actionnaires de PEER 1 recevront 3,85 $ au comptant par action, portant l'évaluation du capital-actions de PEER 1 à environ 526 millions de dollars, compte tenu de la dilution, et sa valeur d'entreprise à environ 635 millions de dollars. L'offre représente une prime de 32,1 % par rapport au cours moyen pondéré en fonction du volume sur 20 jours de séance des actions de PEER 1. Le conseil d'administration, certains membres de la haute direction et certains actionnaires clés de PEER 1 représentant au total environ 62 % des actions en circulation, compte tenu de la dilution, ont conclu des conventions de dépôt avec Cogeco Câble visant le dépôt de leurs actions en réponse à l'offre.

PEER 1 est l'un des premiers fournisseurs d'infrastructures Internet au monde qui se spécialise dans les domaines de l'hébergement géré, des serveurs dédiés, des services d'informatique en nuage et de colocalisation. L'acquisition de PEER 1 et son regroupement avec les centres de données existants de Cogeco Câble augmenteront la portée et l'envergure de l'entreprise en ajoutant la possibilité de desservir 10 000 entreprises supplémentaires à l'échelle mondiale grâce à 19 centres de données et à 21 points de présence partout en Amérique du Nord et en Europe. Le centre de réseau principal et siège social de PEER 1 est situé à Vancouver, au Canada.

M. Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble, a déclaré : « Les services des centres de données constituent un objectif stratégique principal pour Cogeco Câble et cette acquisition est conforme à l'engagement de Cogeco Câble d'accroître sa présence dans le secteur. Cette acquisition augmente la capacité de la société à fournir des services complexes de colocalisation et de centres de données gérés à nos clients. Il existe d'importantes occasions de croissance, notamment en améliorant la pénétration par Cogeco Câble du segment des petites et moyennes entreprises, en augmentant ses parts de marché dans les services aux entreprises et en tirant le maximum du potentiel des services actuellement offerts ».

« Cogeco Câble est une société de télécommunications bien positionnée au Canada et son engagement d'investir du capital de croissance dans l'industrie d'infrastructure Internet combiné à sa capacité à répondre avec succès aux besoins des entreprises en matière de technologie font de Cogeco Câble une combinaison parfaite pour PEER 1 » a déclaré M. Fabio Banducci, président et chef de la direction de PEER 1. « Nos deux sociétés visent à offrir un service à la clientèle exceptionnel et à atteindre l'excellence en matière de technologie. L'offre de Cogeco Câble est intéressante pour nos actionnaires et reconnaît la valeur et le potentiel de notre société, de notre direction et de notre personnel. »

Selon M. Louis Audet, président et chef de la direction de Cogeco Câble : « PEER 1 est une entreprise de services d'affaires et de haute technologie de premier plan qui compte sur des employés compétents et engagés à tisser et maintenir des liens à long terme avec ses clients. PEER 1 nous permet d'affirmer davantage notre engagement continu à soutenir nos clients dans leur développement d'affaires à l'échelle locale et internationale. Nous accueillons chaleureusement les professionnels de PEER 1 et sommes d'avis que nos entreprises regroupées offriront de nouvelles occasions de croissance à tous nos employés et clients. »

Le conseil d'administration de PEER 1 a reçu de RBC Marchés des Capitaux un avis selon lequel, en se fondant sur les hypothèses, les limites et les réserves de cet avis, et sous réserve de celles-ci, la contrepartie devant être reçue dans le cadre de l'offre est équitable, d'un point de vue financier, pour les actionnaires de PEER 1. Le conseil d'administration de PEER 1, après avoir reçu la recommandation unanime d'un comité spécial du conseil d'administration formé pour étudier l'offre, a approuvé à l'unanimité la conclusion de la convention de soutien et recommande à l'unanimité aux actionnaires de PEER 1 de déposer leurs actions en réponse à l'offre.

La convention de soutien est assujettie aux dispositions de non-sollicitation usuelles, sous réserve du droit de PEER 1 d'examiner et d'accepter les propositions supérieures. Dans l'éventualité d'une proposition supérieure, Cogeco Câble disposera d'un droit d'égaler la proposition supérieure qu'il peut exercer dans les cinq jours. Si l'opération n'est pas réalisée par suite de l'acceptation d'une proposition supérieure par PEER 1 ou dans d'autres circonstances précises, une indemnité de rupture de 18,5 millions de dollars sera versée à Cogeco Câble.

Une note d'information relative à une offre publique d'achat qui contient tous les détails de l'offre et les autres documents connexes sera déposée et postée aux actionnaires de PEER 1 vers le 24 décembre 2012. L'offre est subordonnée au dépôt d'au moins 66 ⅔ % des actions émises et en circulation de PEER 1 en réponse à l'offre, à la réception des approbations des autorités de réglementation et du respect des autres conditions usuelles qui n'auront pas fait l'objet d'une renonciation. L'offre demeurera valide pendant une période d'au moins 35 jours et n'est subordonnée à aucune condition de financement. Cogeco Câble finance l'opération au moyen de liquidités disponibles, y compris une nouvelle facilité d'acquisition fournie par Banque Nationale du Canada.

Le conseil d'administration de PEER 1 a accepté que sa circulaire des administrateurs dans laquelle l'offre est recommandée soit postée aux actionnaires au même moment que la note d'information relative à l'offre publique d'achat de Cogeco Câble, ou dès qu'il est raisonnablement possible de le faire par la suite.

Financière Banque Nationale Inc. a agi à titre de conseiller financier et McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l. a agi à titre de conseiller juridique de Cogeco Câble relativement à l'opération et Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. a agi à titre de conseiller juridique de Cogeco Câble en ce qui a trait au financement de l'acquisition. Banque Nationale du Canada a pris en charge le financement de l'acquisition et Norton Rose Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. a agi en tant que conseiller juridique à cet égard. En outre, Capital Cheverny Inc. a fourni certains conseils financiers supplémentaires dans le cadre de l'opération. Le comité spécial de PEER 1 a été conseillé par RBC Marchés des Capitaux et Torys LLP a agi à titre de conseiller juridique.

Cogeco Câble a retenu les services de Kingsdale Shareholder Services Inc. (« Kingsdale ») afin qu'elle agisse en tant qu'agent de sollicitation dans le cadre de l'offre. Les actionnaires de PEER 1 qui ont des questions au sujet de la manière de soumettre leurs certificats ou de déposer leurs actions en réponse à l'offre peuvent communiquer avec l'agent d'information, Kingsdale Shareholder Services Inc. au numéro sans frais 1-866-581-0507. Les actionnaires qui sont situés à l'extérieur de l'Amérique du Nord peuvent appeler au numéro +1 416-867-2272 ou envoyer un courriel à l'adresse email contactus@kingsdaleshareholder.com.

Détails de l'appel conférence

Cogeco Câble tiendra une conférence téléphonique pour les investisseurs et les analystes afin de discuter de l'opération :

Le vendredi 21 décembre 2012 à 8 h 30 (heure normale de l'Est)

Les représentants des médias sont invités à assister à titre d'auditeurs seulement.

Prière d'appeler cinq minutes avant le début de la conférence en utilisant une des liaisons téléphoniques suivantes :

Numéro d'accès pour le Canada et les États-Unis : 1-866-322-2356
Numéro d'accès international : + 1 416-640-3405
Code de confirmation : 4920589

Vous pouvez assister à la présentation sur notre site web à l'adresse :
www.cogeco.ca/salle de presse/événements

AU SUJET DE COGECO CÂBLE

Cogeco Câble (www.cogeco.ca) est une société de télécommunications qui se classe au deuxième rang des câblodistributeurs en Ontario et au Québec en ce qui a trait à ses réseaux hybrides de fibre et câble coaxial. Grâce à ses réseaux bidirectionnels à large bande, Cogeco Câble fournit à sa clientèle résidentielle des services de Télévision analogique et numérique, d'Internet haute vitesse (« IHV ») ainsi que de Téléphonie. Cogeco Câble est également présente aux États-Unis par l'entremise de sa filiale Atlantic Broadband, dont le siège social est situé à Quincy au Massachusetts. Atlantic Broadband représente le 12^{e} câblodistributeur en importance aux États-Unis et dessert les régions suivantes : l'ouest de la Pennsylvanie, le sud de la Floride, le Maryland, le Delaware et la Caroline du Sud. De plus, par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Services Réseaux, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale des services de réseautage de données,

d'applications d'affaires électroniques, de vidéoconférences, d'hébergement Web, d'Ethernet, de ligne privée, de voix sur IP, d'accès IHV, de stockage de données, de sécurité des données, de co-implantation, de services de TI gérés, de services d'informatique en nuage et d'autres solutions de communication évoluées. Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

AU SUJET DE PEER 1 Hosting

PEER 1 Hosting (www.peer1.com) est l'un des plus importants fournisseurs d'hébergement des TI au monde. La société repose sur deux idées fixes : *Ping & People*. *Ping* représente son engagement envers les meilleures technologies, fondé sur un réseau à haut rendement de 10 Gbps FastFiber Network™ relié à 19 centres des données à la fine pointe de la technologie et à 21 points de présence partout en Amérique du Nord et en Europe. *People* représente son engagement à fournir un service à la clientèle hors du commun à ses 10 000 clients et plus à l'échelle internationale, reposant sur une garantie de temps utilisable à 100 % et le soutien FirstCall Support™ en tout temps. Info-Tech Research Group a récemment désigné PEER 1 Hosting un « champion » dans son rapport Vendor Landscape sur les services de co-localisation et les services gérés au Canada, reconnaissant la gamme de produits offerts et la stratégie d'entreprise de la société sur le marché mondial des TI. Le portefeuille de PEER 1 Hosting comprend de l'hébergement géré, des serveurs dédiés sous la marque ServerBeach et des services de co-localisation et d'informatique en nuage sous la marque Zunicore. La société a été créée en 1999, son siège social est situé à Vancouver, au Canada et le siège social de ses activités européennes est situé à Southampton, au Royaume-Uni. Les actions de PEER 1 Hosting sont négociées à la cote de la TSX sous le symbole « PIX ». Pour obtenir de plus amples informations, visitez www.peer1.com ou www.peer1hosting.co.uk.

-30-

Médias : René Guimond
Vice-président, Affaires publiques et communications
Tél. : 514-764-4746

Analystes et investisseurs : Pierre Gagné
Vice-président principal et chef des finances
Tél. : 514-764-4756

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés qui figurent dans le présent communiqué de presse ou qui y sont intégrés par renvoi peuvent constituer de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. L'information prospective peut se rapporter aux perspectives futures et aux événements, aux affaires, aux activités, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de Cogeco Câble ou de PEER 1 et, dans certains cas, on peut la reconnaître à l'emploi de termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « éventuel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. Plus particulièrement, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et le rendement économique de Cogeco Câble ou de PEER 1 ainsi que leurs objectifs et stratégies constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés se basent sur certains facteurs et sur certaines hypothèses y compris, la croissance prévue, les résultats d'exploitation, le rendement et les perspectives et occasions commerciales que Cogeco Câble ou PEER 1, le cas échéant, juge raisonnables en date des présentes. Bien que la direction juge ces hypothèses raisonnables en fonction des renseignements qui sont actuellement à la disposition de Cogeco Câble ou de PEER 1, le cas échéant, ces hypothèses peuvent s'avérer inexactes. Cogeco Câble et PEER 1 avisent le lecteur qu'en raison du ralentissement économique observé au cours des deux dernières années, les énoncés prospectifs et les hypothèses sous-jacentes sont assujetties à une plus grande incertitude et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se concrétiser et les résultats pourraient être sensiblement différents des attentes de Cogeco Câble et de PEER 1. Cogeco Câble ou PEER 1 ne peut prévoir avec certitude quelle incidence cet environnement économique aura sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont également assujettis à certains facteurs, notamment aux risques et aux incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats auxquels Cogeco Câble ou PEER 1 s'attend actuellement. Parmi ces facteurs, on compte les changements technologiques, les changements au marché et à la concurrence, les faits nouveaux sur les plans gouvernemental ou de réglementation, la situation économique générale, le développement de nouveaux produits et services, l'amélioration des produits et services existants et l'arrivée de produits concurrentiels ayant des avantages, notamment sur le plan technologique, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de Cogeco Câble ou de PEER 1. Ces facteurs comprennent également des mesures prises par les actionnaires de PEER 1 à l'égard de l'offre et du défaut de satisfaire les conditions de l'offre. Par conséquent, les événements et résultats futurs pourraient varier sensiblement de ceux auxquels la direction s'attend actuellement. Pour obtenir de plus amples renseignements relatifs à ces risques et incertitudes, les actionnaires devraient se reporter aux facteurs de risque décrits dans le rapport de gestion de Cogeco Câble pour l'exercice terminé le 31 août 2012 et aux facteurs de risque décrits dans la notice annuelle de PEER 1 pour l'exercice terminé le 30 juin 2012. Les actionnaires sont priés de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs ni considérer qu'ils sont valables à toute autre date. Bien que la direction puisse choisir de le faire, Cogeco Câble et PEER 1 ne sont pas tenues à quelque moment que ce soit de mettre à jour cette information ni ne s'engagent à le faire, à moins que la loi ne les y oblige.